ROYAUME DU MAROC







CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES (C.P.S.)

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°01/2022/FH2S

AYANT POUR OBJET:

L'ORGANISATION D'UNE SAISON D'ESTIVAGE AU PROFIT DES ADHERENTS DE LA FONDATION HASSAN II/SANTÉ POUR L'ÉTÉ 2022

Passé en application de l'alinéa 2 §1 de l'article 16 et l'alinéa 3 § 3 de l'article 17 du Règlement relatif aux formes et condition de passation des marchés de la Fondation Hassan II pour la promotion des Œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé

EXERCICE 2022



PREAMBULE DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES (C.P.S.)

Marché N°/2022/FH2S

Passé suite à l'appel d'offres N°01/2022/FH2S en application des dispositions de l'alinéa 2 §1 de l'article 16 et alinéa 3 §3 de l'article 17 du Règlement relatif aux formes et condition de passation des marché de la Fondation.

ENTRE

La Fondation Hassan II pour la Promotion des Œuvres Sociales au profit du Personnel du secteur Public de la santé, représentée par son Président par intérim M. Brahim OUBAHA, sise au n°44, Avenue Omar Ibn Alkhattab, Agdal, Rabat.

Désignée ci-après par le terme "maître d'ouvrage".

D'une part

ET

M		en quali	té de	•••••	Ag	issant aı	ı no	m
et pour le	compte	de			(Raison	sociale	et	forme
juridique) en	vertu de	s pouvoirs	qui lui sont co	onféré	es.			
Au capital so	ocial			ТІ	P n°		••••	•••
Registre de c	commerce	e de			Sous l	e n°	••••	
Affilié à la CN	NSS sous	n°					•••	
Faisant élect	ion de do	omicile au						••••
Compte band	caire (RIE	3 24 position	ns)		,			
Ouvert auprè	ès de							

Désigné ci-après par les termes « prestataire » ou «titulaire »

Il a été arrêté et convenu ce qui suit



CHAPITRE I

CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

ARTICLE 1: OBJET DU MARCHE

Le présent appel d'offres a pour objet : l'organisation d'une saison d'estivage au profit des adhérents de la Fondation Hassan II/Santé pour l'été 2022.

ARTICLE 2 : CONSISTACE DES PRESTATIONS

Le prestataire doit assurer la location, au profit de la Fondation, de logements de vacances (appartements, appart-hôtel, chalets, duplexes...) dans les villes et communes de M'diq-fnidq, Tanger, Assilah, Saidia, Mehdia, Ifrane, Oualidia, Agadir et Mirleft. Et ce, conformément aux termes de référence détaillés au Chapitre II du présent CPS et selon les quantités du bordereau des prix – détail estimatif.

ARTICLE 3: MODE ET PROCESSUS DE PASSATION DU MARCHE

Le marché est passé suite à l'appel d'offre N° 01/2022/FH2S en application des dispositions de l'alinéa 2 §1 de l'article 16 et l'alinéa 3 §3 de l'article 17 du Règlement relatif aux formes et condition de passation des marchés de la Fondation Hassan II pour la promotion des Œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé.

ARTICLE 4: MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage du présent marché passé suite au présent appel d'offres est la Fondation Hassan II pour la promotion des Œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé, représentée par son Président.

ARTICLE 5 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont celles énumérées ci-après :

- L'acte d'engagement ;
- Le présent cahier des prescriptions spéciales ;
- Le bordereau de prix-détail estimatif;
- L'offre technique;
- CCAG-EMO.

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, autre que celles se rapportant à l'offre financière, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

ARTICLE 6: REFERENCE AUX TEXTES GENERAUX APPLICABLES

Les parties contractantes sont soumises aux dispositions des textes suivants :

1/ Le Règlement relatif aux formes et condition de passation des marché de la Fondation Hassan II pour la promotion des Œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé.

2/ Le Décret Royal 330.66 du 10 Moharrem 1387 (21 Avril 1967) portant règlement général de la Comptabilité Publique tel qu'il a été complété et modifié par le décret n°2-07-1237 du 1er Journada II 1430 (26 mai 2009).

Hassan II

2

- **3/** Le Décret n°2-01-2332 du 22 Rabii1 1423 (4Juin 2002) approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de service portant sur les prestations d'études et de maîtrise d'œuvre passés pour le compte de l'Etat.
- **4**/ Le Dahir n°: 1-15-05 du 29 Rabii II 1436 (19 Février 2015) relatif au nantissement des marchés publics.
- **5/** Le Dahir n°1-56-211 du 11 décembre 1956 relatif aux garanties pécuniaires des soumissionnaires et adjudicataires de marchés publics.
- **6/** Le Décret n°2-03-703 du 18 ramadan 1424 (13 novembre 2013) relatif aux délais de paiement et aux intérêts moratoires en matière de marchés de l'Etat.
- 7/ La Loi n° 30-85 relative à la TVA.
- **8/** Tous les textes législatifs et réglementaires concernant l'emploi, les salaires de la main d'œuvre particulièrement le décret royal n°2-73-685 du 12 Kaada 1393 (08 Décembre 1973) portant revalorisation du salaire minimum dans l'industrie, le commerce, les professions libérales et l'agriculture.

Tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés de l'Etat rendus applicable à la date de signature du marché.

Le prestataire de service devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas et ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

ARTCLE 7: ASSURANCES ET RESPONSABILITES

a) Assurance:

Dans les premiers jours qui suivent la notification de l'approbation du marché, le titulaire est tenu de contracter une ou plusieurs assurances auprès des établissements d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances couvrant, dès le début de l'exécution du marché et pendant toute la durée de celui-ci, les risques inhérents à l'objet du présent cahier des charges et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 du CCAG-EMO.

Le Titulaire doit, avant de commencer l'exécution des prestations, fournir au Maître d'ouvrage une attestation d'assurance couvrant de tels risques.

b) Responsabilité:

Le Prestataire est directement responsable envers le Client, de tout manquement à ses devoirs et obligations à l'égard des bénéficiaires de la part d'une résidence.

Le Prestataire s'engage à indemniser et défendre le Client contre toutes réclamations de tiers en rapport avec l'exécution du Cahier des charges à l'encontre du Client, de ses dirigeants, salariés, administrateurs ou toute entité affiliée au Client.

Hassan II

ARTICLE 8 : ENTREE EN VIGUEUR ET APPROBATION DU MARCHE

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après la notification de son approbation par l'autorité compétente.

L'approbation du marché doit intervenir avant tout commencement d'exécution des prestations relatives à l'objet du marché.

ARTICLE 9 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION

En application de l'article 136 du Règlement des marchés de la Fondation Hassan II, l'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire, dans un délai maximum de SOIXANTE QUINZE (75) JOURS, à compter de la date d'ouverture des plis.

Dans le cas où le délai de validité des offres est prorogé conformément à l'article 33 dudit Règlement, le délai d'approbation est majoré d'autant de jours acceptés par l'attributaire du marché.

Si la notification de l'approbation n'est pas intervenue dans ce délai, l'attributaire est libéré de son engagement vis-à-vis du maître d'ouvrage. Dans ce cas, main levée lui est donnée, à sa demande, de son cautionnement provisoire.

Lorsque le maître d'ouvrage décide de demander à l'attributaire de proroger la validité de son offre, il doit, avant l'expiration du délai visé à l'alinéa ci-dessus, lui proposer par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine, de maintenir son offre pour une période supplémentaire ne dépassant pas trente (30) jours. L'attributaire doit faire connaître sa réponse dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de réception de la lettre du maître d'ouvrage.

En cas de refus de l'attributaire, main levée lui est donnée de son cautionnement provisoire.

Dans tous les cas, les prescriptions de l'article 136 du Règlement précité s'appliquent au présent marché.

ARTICLE 10 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

En application de l'article 6 du CCAG-EMO, le titulaire acquitte les droits auxquels peuvent donner lieu le timbre et l'enregistrement du marché, tels que ces droits résultent des lois et règlement en vigueur.

ARTICLE 11: REGLEMENT DE LITIGES ET LOI APPLICABLE AU MARCHE

En cas de litige entre la Fondation et le prestataire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 52 et 55 du CCAG EMO. Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis aux tribunaux marocains compétents à Rabat, conformément à l'article 55 du CCAG EMO.

La loi, qui régit le présent marché et conformément à laquelle il doit être interprété est la loi marocaine.

ARTICLE 12: CAUTIONNEMENT DEFINITIF

Le montant du cautionnement définitif est fixé à 3% (trois pour cent) du montant initial du marché et sera constitué dans les trente (30) jours qui s la plan suivent la notification de l'approbation du marché.

Fondation

Browner ou Section Public

Le cautionnement provisoire ou le cautionnement définitif peuvent être remplacés par des cautions personnelles et solidaires s'engageant avec le concurrent ou le titulaire à verser à la Fondation, jusqu'à concurrence de garantie stipulées au CPS, les sommes dont il viendrait à être reconnu débiteur envers la Fondation à l'occasion du marché.

Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le Ministère chargé des Finances.

ARTICLE 13: DOMICILE DU TITULAIRE DU MARCHE

Les notifications du maître d'ouvrage sont valablement faites au domicile élu ou au siège social du titulaire mentionné dans l'acte d'engagement.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

ARTICLE 14: SOUS - TRAITANCE

Au cas où l'attributaire du marché aurait recours à la sous-traitance, il sera fait application de l'article 141 du Règlement précité.

Le titulaire choisit librement ses sous-traitants pour les composantes de la prestation à l'exception de la location des logements de vacances, qui constitue le corps d'état principal du marché et qui ne doit pas faire l'objet de sous-traitance.

ARTICLE 15 : RETENUE DE GARANTIE

En raison de la nature de l'objet du présent marché, il n'est pas prévu de retenue de garantie.

ARTICLE 16 : ORDRE DE SERVICE

Le marché prendra effet à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations.

ARTICLE 17: EXECUTION DU MARCHE - DELAIS

Le titulaire du marché doit présenter au Maitre d'ouvrage, au plus tard 30 jours avant la date de commencement des prestations, une liste exhaustive des adresses et numéros des logements mis à la disposition de la Fondation.

Le délai d'exécution du présent marché est de **Soixante Quinze (75) jours**. Il court à partir de la date mentionnée dans l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations.

La saison d'estivage sera répartie sur des périodes de 8 nuitées chacune.

Un planning qui définit les dates de début et de fin des périodes sera arrêté en commun accord entre la Fondation et le prestataire.

ARTICLE 18: CONDITIONS DE PAIEMENT

Ces factures doivent être établies en toutes lettres, certifiées exacte par la Fondation et signées par le créancier qui doit en outre rappeler l'intitulé exact de son compte bancaire.

ARTICLE 19: CONSISTANCE DES PRIX:

Les prix du présent marché comprennent le bénéfice ainsi que tous droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et taxe de séjour.

D'une façon générale, les prix du marché comprennent toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de l'exécution des prestations relatives à l'objet du marché.

ARTICLE 20: REVISION DES PRIX

Les prix seront établis en tenant compte des conditions économiques en vigueur à la date limite de réception des offres, Ils sont : **FERMES ET NON REVISABLES.**

ARTCLE 21: DOMMAGES

Le prestataire n'aura aucun recours contre le Maître d'ouvrage pour des dommages qui pourraient survenir du fait des tiers, au personnel et au matériel de ses biens sauf ses droits de recours contre l'auteur du dommage. Dans le cas où des dommages viendraient à être causés à toute personne à l'occasion de l'exécution du marché, Le prestataire s'engage à garantir le Maître d'ouvrage de toutes les condamnations prononcées contre ce dernier en réparation des dits dommages, et s'interdit tout recours contre lui.

ARTICLE 22: AVENANTS:

Toute modification des termes et conditions, intervenant pendant la période d'exécution du présent marché, feront l'objet d'un avenant écrit conformément aux modalités et dispositions prévues par le CCAG-EMO.

Les avenants ne sont valables et définitifs qu'après leur approbation par l'autorité compétente.

ARTICLE 23: PENALITES POUR RETARD:

Tout manquement ou non-respect des obligations du prestataire, il est appliqué à son encontre une pénalité journalière égale à 1‰ (1 pour mille) du montant de l'ensemble du marché à partir de la date de la réclamation.

En cas de réclamation par rapport à l'état de l'appartement empêchant l'estivant d'effectuer son séjour, le montant de ce séjour sera déduit de la facture correspondante en fonction de la durée de réponse et résolution, la pénalité susvisée sera également appliquée.

Cette pénalité sera appliquée en plein droit, sans mise en demeure préalable, et sera retenue sur les sommes facturées par le Prestataire à la Fondation.

Le prestataire déclare qu'il a les pleins droits et l'autorité pour conclure la convention et qu'il possède toutes les licences et droits de propriété nécessaires à l'exécution de cette convention.

Le prestataire sera responsable de tous les dommages liés à l'exécution du présent cahier des charges et s'engage à indemniser la Fondation pour tout dommage ou perte en résultant.

6

donner ou Secteur Public

Le prestataire est réputé avoir pris connaissance des objectifs et des attentes de la Fondation tels que définis dans le présent cahier des charges.

Le montant des pénalités est plafonné à 10% du montant initial du marché éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable du titulaire et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives prévues à l'article 52 du CCAG EMO.

ARTICLE 24: RESILIATION - EXCLUSION DES MARCHES

Indépendamment des cas prévus par le CCAG-EMO, le marché issu du présent appel d'offres pourra être résilié par la Fondation, aux torts du prestataire, après mise en demeure par lettre recommandée dans les cas suivants :

- Deux rejets successifs des prestations présentées à la réception ;
- Actes frauduleux portant sur la nature, la qualité des prestations, objet du présent marché;
- Manquement aux obligations qui découlent de la législation du travail et de la réglementation sociale.

La résiliation du marché ne fait obstacle, ni à la mise en œuvre de l'action civile ou pénale qui pourrait être intentée contre le prestataire en raison de ses fautes ou infractions, ni à son exclusion de toute participation aux marchés de la Fondation sans limitation de durée.

ARTICLE 25: RECEPTION DES PRESTATIONS

Les services compétents de la Fondation procéderont à la réception des prestations. Cette réception sera constatée par un procès-verbal de réception signé par les agents qualifiés de la Fondation.

Fondation Hassan II

No Secteur Public de

CHAPITRE II

TERMES DE REFERENCES

Désignation:

Le présent appel d'offres porte sur la location des appartements, chalet et Appart-hôtel pour la Fondation Hassan II pour la Promotion des Œuvres Sociales au profit du Personnel du secteur Public de la santé pour la saison d'estivage 2022.

Période programmée :

- ✓ Été 2022, selon le planning cité à l'article 17 ci-dessus ;
- ✓ Des périodes de **08 nuitées** chacune.

Villes et communes sollicitées :

- Préfecture de M'diq-Fnideq;
- Ville de Tanger ;
- Ville d'Assilah ;
- Ville de Saidia ;
- Ville de Mehdia ;
- Ville d'Ifrane ;
- Commune de Oualidia ;
- Préfecture d'Agadir Ida Outanane ;
- Commune de Mirleft.

Les conditions Obligatoires :

✓ Type d'hébergement :

Appartement, Chalet, Duplexe ou Appart Hôtel dans des résidences ou des complexes touristiques avec ou sans piscine et à proximité de la plage pour les villes côtières.

✓ Capacité

Entre 4 et 6 personnes.

√ Ameublement

Chaque appartement doit être équipé de la literie, ustensiles de cuisine et un bloc sanitaire (WC et SDB) nécessaire pour les estivants.

√ Accueil et réception

Un agent d'accueil doit accueillir les estivants qui doivent être obligatoirement munis d'une confirmation de la réservation et aussi de leur carte d'adhésion à

Fondation Hassan II la fondation. Le prestataire doit Communiquer un reporting sur les entrées et les sorties des estivants pour chaque période d'estivage.

√ Conditions de séjour

Le prestataire doit assurer toutes les conditions nécessaires de confort et de convivialité aux estivants. C'est pour cela Le prestataire est tenu d'assurer :

La vérification à la sortie, de l'état des lieux laissé par l'estivant. De ce fait, il doit veiller à ce que :

- · La vaisselle soit lavée, essuyée et rangée ;
- Le réfrigérateur soit vidé et nettoyé ;
- La poubelle soit vidée et nettoyée;
- Les draps et couvertures soient pliés et rangés ;
- Les locaux soient nettoyés ;
- Le remplacement des équipements et des ustensiles de cuisine disparus ou détériorés par l'estivant ;

L'établissement d'un PV signé contradictoirement par l'estivant et le représentant du prestataire selon les formulaires établis à cet effet. Le PV devra constater la liste des équipements et des ustensiles de cuisine disparus ou détériorés, et l'état des lieux laissé par l'estivant. Tous les PV établis doivent être signés et cachetés par le prestataire.

A la sortie de chaque estivant le prestataire doit procéder aux opérations ciaprès :

- Aération des locaux et du mobilier.
- Dépoussiérage, brossage, lavage et nettoyage intégral des sols, murs, portes, plafonds vitres, baies vitrées avec des produits et détergents appropriés,
- Le dégraissage et blanchissage des draps et housses utilisés par les estivants,
- Ramassage des ordures et leur évacuation à la décharge publique,
- Lavage de la vaisselle.
- Le prestataire est tenu d'approvisionner en permanence les bouteilles à gaz de 12 kg à sa charge.

L'établissement d'un inventaire des équipements du matériel à chaque entrée et sortie des estivants.

N.B.

Des visites des lieux (pour les sites proposés) seront organisées par des commissions de la Fondation afin de vérifier la conformité avec les besoins, l'état des équipements et fixer les numéros d'appartements, chalet ou autres Choisis par la commission.

Samel ou Sedeul Public

LE DESCRIPTIF DES APPARTEMENTS, CHALETS OU APPART-HOTEL

❖ Prix N° 1 : Préfecture M'diq-Fnidq

Logements de vacance dans, au moins, 13 résidences fermées avec piscines et à proximité de la plage :

- a) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- b) Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant:

Chambre parents : sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

Chambre enfants: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

Salon: banquettes avec matelas et coussins, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

Cuisine: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poêle, fourchettes en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de Promotion des Oeuvrage of Andrews parking.

❖ Prix N° 2 : Ville de Tanger

Logements de vacance dans, au moins, 13 résidences fermées avec

Hassan II

piscines et à proximité de la plage :

- **a**) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- **b)** Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

<u>Salon</u>: banquettes avec matelas et coussins, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

Cuisine: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poêle, fourchettes en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

Prix N° 3 : Ville d'Assilah

Logements de vacance dans une ou plusieurs résidences fermées avec piscines et à proximité de la plage :

a) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.

b) Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le sous suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

<u>Salon</u>: banquettes avec matelas et coussins, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

<u>Cuisine</u>: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poêle, fourchettes en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

❖ Prix N° 4 : Ville de Saidia

Logements de vacance dans une ou plusieurs résidences fermées avec piscines et à proximité de la plage :

- **a**) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- **b)** Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

Salon: banquettes avec matelas et coussins, table en

bois, tables

712

cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

<u>Cuisine</u>: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poêle, fourchettes en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

* Prix N° 5 : Ville de Mehdia

Logements de vacance dans une ou plusieurs résidences fermées avec piscines et à proximité de la plage :

- a) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- **b)** Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

<u>Salon</u>: banquettes avec matelas et coussins, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

<u>Cuisine</u>: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poèle, fourchettes

CLS

en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité : entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

❖ Prix N° 6 : Ville d'Ifrane

Logements de vacance dans une ou plusieurs résidences fermées avec piscines :

- a) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- **b)** Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

<u>Salon</u>: banquettes avec matelas et coussins, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

Cuisine: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poêle, fourchettes en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

Fondation

Stonnel du Secteul Public

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

❖ Prix N° 7 : Commune de Oualidia

Logements de vacance dans une ou plusieurs résidences fermées avec piscines et à proximité de la plage :

- a) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- **b)** Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

<u>Salon</u>: banquettes avec matelas et coussins, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

<u>Cuisine</u>: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poêle, fourchettes en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

* Prix N° 8 : Préfecture d'Agadir Ida Outanane

Logements de vacance dans une ou plusieurs résidences fermées avec piscines et à proximité de la plage :

- a) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- **b)** Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit,

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit,

<u>Salon</u>: banquettes avec matelas et coussins rectangulaires, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique,

Cuisine: très bien équipée

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

❖ Prix N° 9 : Commune de Mirleft

Logements de vacance dans une ou plusieurs résidences fermées avec piscines et à proximité de la plage :

- a) en très bon état, bien équipées, bien entretenues (plomberie, électricité, menuiserie bois et aluminium, peinture), composées au moins de deux chambres, salon, cuisine, salle de bain, hall.
- **b)** Le descriptif de l'appartement témoin objet de la location est le suivant :

<u>Chambre parents</u>: sommier de deux places, matelas de bonne qualité, deux tables de nuit avec abat-jour, commode avec miroir, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps de deux places, couvre lit...

<u>Chambre enfants</u>: deux sommiers séparés avec matelas d'une place, une table de nuit avec abat-jour, oreillers, armoire, deux couvertures de bonne qualité, deux draps d'une place, couvres lit...

Salon: banquettes avec matelas et coussins, table en bois, tables cendriers en bois, nappe de table imperméable, téléviseur LCD 32 pouce au minimum, récepteur numérique...

Brannel du Secteur Public

Cuisine: réfrigérateur en bon état, cuisinière, 8 assiettes en porcelaines, 06 bols en porcelaines avec 06 assiettes, carafe à eau en verre, 06 verres à eau blanc, 06 verres à thé blanc, cocotte express 08 L, Bouilloire en aluminium, 02 brocs à café en inox, Cafetière en inox (08 tasses), casseroles en inox, cendrier, couscoussière en aluminium, couteau à pain en inox, couteaux à tables en inox, couteau boucher et à légumes en inox, 06 cuillères à café en inox, Mixeur électrique, poêle, fourchettes en inox, Marmite en aluminium avec couvercle, Théière, Ouvre boite en inox, panier à pain, plateau en plastic en bon état, Raclette avec manche, seau à ordure avec couvercle, serpillère, Balai avec manche, bombonne à gaz de 12Kg...

Salle de bain avec douche et WC

> Capacité: entre 4 et 6 personnes

La société doit mettre à la disposition de chaque estivant, des emplacements de parking.

Hassan II

asomel du Secteur

CHAPITRE III

BORDEREAUX DES PRIX - DETAIL ESTIMATIF

PRIX N°	DESIGNATION	Unité	Nbr de logement s	Nbr de nuitées	Prix Unitaire en Dh H.T	Prix Total en Dh H.T
1	Location de vacances à la préfecture de M'DIQ - FNIDQ		420	48		
2	2 Location de vacances à la ville de Tanger		10	48		
3	3 Location de vacances à la ville d'ASSILAH		30	48		
4	4 Location de vacances à la ville de SAIDIA		40	48		
5	5 Location de vacances à la ville de MEHDIA		16	48		
6	Location de vacances à la ville d' IFRANE	Nuitée	26	48		
7 Location de vacances à la commune de OUALIDIA		Nuitée	10	48		
8 Location de vacances à la préfecture d'AGADIR IDA OUTANANE		Nuitée	48	48		
9	9 Location de vacances à la commune de MIRLEFT		15	48		
	TOTAL	HORS TAX	ES			
	Frais	de service				
TVA 20% sur frais de service						
	то	TAL T.T.C				

Fait à le (Signature et cachet du concurrent)

Fondation Hassan II (Secteur Public de la Concurrence d

ROYAUME DU MAROC







APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022/FH2S

Séance publique

(C.P.S.)

L'organisation d'une saison d'estivage au profit des adhérents de la Fondation Hassan II/Santé pour l'été 2022

Passé en application des dispositions de l'alinéa 2 §1 de l'article 16 et alinéa 3 §3 de l'article 17 du Règlement relatif aux formes et condition de passation des marchés de la Fondation Hassan II pour la promotion des Œuvres sociales au profit du personnel du secteur public de la santé.

Réservé au concurrent	Réservé au Maître d'ouvrage
Nom : Prénom : Mention manuscrite (Lu et accepté)	Fondation Hassan II
Signature:	Président de la Fondation Haesan II pour La Promotion des Œuvres Sociales au Profit du Personnel du Secteur Public de la Santé Pl
Fait à Le :	Rabat le :